

Composition de la commission d'Examens des Vœux

Campagne universitaire 2026-2027

U.F.R. de Pharmacie

Le Président de l'université

- VU** les articles L. 612-3, L. 631-1 et R. 631-1 et suivants du Code de l'éducation ;
- VU** la délibération n°2024-124 du conseil d'administration en date du 29 novembre 2024 portant élection de Philippe Roingeard en qualité de Président ;
- VU** la délégation de signature du Président de l'université aux vice-présidents en date du 12 décembre 2024 ;
- VU** les propositions du Directeur de l'UFR de Pharmacie.

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ ARRÊTE

Article 1 : Désignation des jurys de sélection

Les demandes d'admission sont examinées par des commissions d'examen des vœux Parcoursup composées des personnes désignées ci-après :

DEUST PRÉPARATEUR-TECHNICIEN EN PHARMACIE

Président : Pierre BREDELOUX, Responsable du DEUST Préparateur-Technicien en Pharmacie

Membres :

UFR de Pharmacie :

Émilie CHOTIN, EAST

Stéphanie DAVID, responsable 1^{ère} année DEUST

Olivier SENECHAL, EAST, responsable 2^{ème} année DEUST

CFA Pharmacie Centre Val-de-Loire :

Frédérique ALLAIRE, conseillère pédagogique
Marion DE CARVALHO, chargée de relation client pour le site d'Orléans et de Chartres
Valérie FAUST, chargée de relation client pour le site de Bourges
Sébastien FRISTOT, responsable pôle pédagogique
Sandra HENAULT, responsable pôle commercial pour le site d'Orléans
Julie LALLIER-DUPUY, directrice CFA Centre Val-de-Loire
Laura SAMMUT, chargée de relation client pour le site de Tours

Article 2.

Le présent arrêté fait l'objet d'un affichage et d'une publication sur le site internet de l'université.

Article 3.

Le Directeur général des services est responsable l'exécution du présent arrêté.

Fait à Tours, le 22 janvier 2026

Pour le Président de l'Université et par
délégation,

La Vice-présidente en charge de la formation



Stéphanie CARREZ